

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN ECONOMIE

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30H/AN)

FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA

Référence : 2024/A033

Date limite du dépôt des candidatures : 25/04/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

Le poste vise à l'encadrement du cours d'Économie du foncier et du projet immobilier.

Cet enseignement s'intègre au nouveau Master 120 en Urbanisme et Développement territorial coorganisé avec l'UMons sur le Campus UCharleroi. Le lancement de ce nouveau master est programmé pour la rentrée de l'année académique 2024-2025.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours vise à doter les étudiant.e.s des éléments théoriques permettant d'appréhender les tenants et aboutissants d'un calcul financier relatif à une opération immobilière de base.

Il s'agit en particulier de fournir un enseignement qui permette :

- d'intégrer le lien entre projet d'urbanisme, programmation et faisabilité financière ;
- de comprendre les logiques, les différents points de vue, et les hypothèses derrière un bilan public d'aménagement et un bilan promoteur ;
- de doter les étudiants d'outils pratiques de calcul pour évaluer la faisabilité économique de projets urbains et territoriaux.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement : Economie du foncier et du projet immobilier

Titre requis

Titulaire d'un doctorat ou d'un master en sciences économiques ou un master en sciences de gestion. La possession d'un master complémentaire en immobilier est un atout à faire valoir. Par ailleurs, la / le titulaire du cours devra se prévaloir d'une pratique professionnelle (de praticien.n.e) de qualité dans le contexte belge et d'une reconnaissance dans le domaine de l'immobilier.

Compétences requises

- Une connaissance pratique de la dimension financière de l'immobilier et des enjeux fonciers sous-jacents à des projets urbains et territoriaux ;
- Une expérience pratique de projets immobiliers et territoriaux réalisés en Belgique ;
- La compétence de réaliser des bilans financiers de projets immobiliers;
- Pourront être considérés comme des arguments déterminants pour la sélection : vous avez une expérience utile d'enseignement en lien avec les cours précités ;

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Benoit Moritz (courriel : benoit.moritz@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : doyen.archi@ulb.be et raf.archi@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation de deux pages A4 recto
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un dossier d'enseignement comprenant un projet d'enseignement (1A4 maximum) et un rapport sur d'éventuelles activités d'enseignement antérieures. Ce dossier comprendra, si elles existent, les évaluations pédagogiques dont vous aurez fait l'objet – et votre commentaire s'y rapportant ;
- un « portfolio » explicitant votre pratique au travers de 5 références maximum en lien avec le cours et dans le contexte territorial belge (y définir très nettement la part que le/la candidat.e a eu.e dans ces projets) (5 A4 maximum) ;
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.